



## 13<sup>e</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 10 janvier 2024, à 19h00, en mode virtuel

### PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M. Guillaume Dufour	Trésorier
M <sup>me</sup> Monique Langevin	Secrétaire
M. Philippe Beauchamp	Administrateur
M <sup>me</sup> Valérie Martel	Administratrice
M. Daniel Chouinard	Administrateur
M <sup>me</sup> Émilie Roy	Administratrice
M. Vincent Tremblay-Boucher	Administrateur

### ABSENCES :

Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency
M <sup>me</sup> Caroline Bergeron	Vice-présidente
M. Yvan Tessier	Administrateur

### IL Y A QUORUM

### AUTRE PRÉSENCE :

M <sup>me</sup> Camille Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
--------------------------------------	---

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 autre assiste à la rencontre.

### **Projet d'ordre du jour**

#### **13<sup>e</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le mercredi 10 janvier 2024, à 19h00, en mode virtuel

<b>24-01-01</b>	<b>Lecture et adoption du projet d'ordre du jour</b>	19 h 00
<b>24-01-02</b>	<b>Adoption du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 13 décembre 2023</b>	19 h 05
<b>24-01-03</b>	<b>Activités et comités du conseil de quartier</b>	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi du procès-verbal</li><li>• Correspondance</li><li>• Résolutions</li><li>• Table de concertation vélo</li><li>• Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé</li></ul>	
<b>24-01-04</b>	<b>Période réservée aux conseillers municipaux</b>	19 h 40
<b>24-01-05</b>	<b>Programme de sécurité routière</b>	20 h 00
<b>24-01-06</b>	<b>Suivi de la Ville de Québec</b>	20 h 15
<b>24-01-07</b>	<b>Trésorerie et résolution de paiement</b>	20 h 20
<b>24-01-08</b>	<b>Questions et commentaires du public</b>	20 h 25
<b>24-01-09</b>	<b>Divers</b>	20 h 40
<b>24-01-10</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	20 h 45

*Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions*

## Procès-verbal

### 1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur proposition de Mme Émilie Roy, secondée par M. Philippe Beauchamp, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que lu par le président.

### 2. Adoption du procès-verbal du mercredi 13 décembre 2023

Sur proposition de M. Daniel Chouinard, secondé par M. Éric Courtemanche-Baril, le procès-verbal de la 12<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

### 3. Activités et comités du conseil de quartier

- Suivi du procès-verbal

- La résolution 23-CA-12 relative à la mauvaise qualité de l'eau est sans réponse ou en cours.

Mme Camille Esther Garon mentionne le fait que la demande n'a pas été transmise au bon intervenant, dans un premier temps; la correction a été faite et un suivi sera donné prochainement.

- Correspondance

a) Information reçue sur la démarche « Nourrir ensemble » --projet agricole viable sur les terres des Sœurs de la Charité.

b) Invitation à la séance d'information sur l'appel à projets collectifs « Accélérer la transition écologique et améliorer la qualité de vie de notre quartier », le 11 janvier.

c) Invitation au lancement d'un rapport de recherche sur la judiciarisation de l'itinérance, en après-midi le 18 janvier.

d) Invitation à la rencontre d'information et d'échanges concernant les modifications

proposées au Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, le 18 janvier en soirée.

e) Invitation à la rencontre sur la mise à jour du Plan directeur de l'eau, de l'Organisme des bassins versants de la Capitale, le 31 janvier.

f) Réponse reçue à la résolution 23-CA-21 concernant l'ajout d'un appel pour piétons au feu de circulation à l'intersection de la rue Hugues-Pommier et de l'avenue Royale : Après un avis favorable donné le 8 novembre, l'équipe de la gestion territoriale a réussi à faire passer le filage nécessaire avant le gel. L'ajout des têtes de feux et de la phase de piétons sera réalisé en début d'année 2024.

Des membres du CQ en confirment le fonctionnement.

- Résolutions

Aucune résolution n'est présentée lors de cette assemblée.

- Table de concertation Vélo

Le représentant de la Table, M. François Lessard, est absent.

- Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

Aucune rencontre n'a été tenue depuis l'assemblée de décembre.

#### **4. Période réservée aux conseillers municipaux**

Mme Isabelle Roy, conseillère municipale - district Robert-Giffard, et M. Stevens Mélançon, conseiller municipal – district de la Chute Montmorency, nous ont informés de leur absence.

#### **5. Programme de sécurité routière**

M. Éric Courtemanche-Baril devait relancer le CQ Montmorency pour discuter du projet réalisé par ce conseil de quartier l'an dernier. Par ailleurs, les membres du groupe de travail (Vincent Tremblay-Boucher, Valérie Martel et Émilie Roy) ne se sont pas rencontrés au cours des dernières semaines.

#### **6. Suivi de la ville de Québec**

Mme Camille Esther Garon précise que

- toutes des résolutions ont été déposées dans le « Sharepoint »;

- la grande salle et les équipements techniques sont réservés pour l'AGA d'avril; il faudra penser à désigner un président d'élection, produire le rapport financier et d'activité, et le tableau des résolutions. Mme Garon propose de se charger de la mise en page de ces documents. Les gens du CQ réfléchiront à la possibilité d'organiser une 'activité rassembleuse'.

Dorénavant, Mme Garon fera la lecture des réponses aux résolutions lors des rencontres, au point 'Suivi de la ville'.

## 7. Trésorerie et résolution de paiement

Le trésorier a déposé les états financiers au 31 décembre 2023 dans le 'drive' du CQ.

M. Guillaume Dufour demande à Mme Garon des informations sur la politique de la Ville relative au remboursement de dépenses encourues par les membres du CQ.

## 8. Questions et commentaires du public

Intervention de M. Robert Bergeron :

- a) Le Plan d'action n'est pas sur le site de la Ville.
- b) Le lien vers le procès-verbal du 8 novembre ne fonctionne pas.
- c) Quel suivi a été apporté à son courriel sur le déneigement des trottoirs ?  
M. Courtemanche-Baril mentionne que nous sommes en attente de la réponse de Mme Isabelle Roy. Ce sujet devrait préoccuper le CQ, selon M. Bergeron.
- d) Il a compris qu'il y aura une consultation sur l'avenue Royale !?  
Le CQ a demandé à la Ville la tenue d'un événement dans le 1<sup>er</sup> trimestre de 2024. Le CQ en organisera un si la Ville n'est pas favorable.
- e) Le tableau des résolutions devrait être déposé dans les documents, sur le site de la Ville.  
Mme Garon l'informe qu'elles figurent dans le rapport annuel du CQ, et que les réponses aux résolutions figurent dans les procès-verbaux.  
Mme Émilie Roy précise que ce tableau sert comme suivi pour le CQ.
- f) À l'item 3 du plan d'action « Participation citoyenne », il est écrit que le CQ veut augmenter la participation citoyenne dans le quartier. Toutefois, lors des rencontres, 15 minutes seulement sont allouées pour les questions et commentaires du public. Si l'assistance aux rencontres du CQ augmente, on devra éventuellement augmenter le temps alloué, selon le nombre de participants; par exemple, consentir 1 minute pour chaque question et 1 minute pour la réponse.
- g) Concernant l'enfouissement des fils, M. Bergeron n'est pas d'accord avec l'ajout de ces travaux au fur et à mesure... M. Éric Courtemanche-Baril rappelle que ce sujet revient très fréquemment dans les procès-verbaux et que la réponse est la même depuis des mois.  
Est-ce que vous avez parlé avec le ministère de la Culture et autres ?  
Le CQ est en communication avec la Ville et non avec les différents ministères.  
Selon Mme Valérie Martel, les gens doivent d'abord s'approprier le quartier avant de se préoccuper de l'enfouissement des fils.

## 9. Divers

- M. Vincent Tremblay-Boucher
  - a reçu plusieurs commentaires de voisins qui questionnent le fait que le déneigement se fait sur un côté de la rue seulement. Que peut-il répondre ?  
Le 311 demeure la porte d'entrée.
  - il demande à Mme Garon de préciser les informations concernant la résolution 23-CA-12. La résolution a été déposée dans le 'Sharepoint', mais elle s'adresse plutôt à une personne en particulier; la situation a été corrigée et la demande transmise à la bonne destinataire.
- Mme Valérie Martel croit qu'il serait pertinent que le RTC offre des accès gratuits lors de tempête; d'où une diminution du nombre de voitures stationnées sur le bord des rues, entre autres.  
M. Courtemanche-Baril transmettra cette bonne idée à Mme Maude Mercier Larouche. Mme Martel présentera une résolution à cet effet en février; résolution qui sera également transmise aux autres conseils de quartier les appelant à faire de même.
- Mme Émilie Roy demande s'il serait pertinent de publier sur notre page Facebook les informations de la Ville concernant le déneigement.  
M. Guillaume Dufour propose plutôt de suggérer à nos lecteurs de s'abonner aux diverses infolettres de la Ville.  
Notre page Facebook ne devrait pas se réoccuper d'annoncer des événements organisés par des gens de Beauport mais qui se tiennent ailleurs.
- M. Daniel Chouinard souligne la présence de véhicules lourds qui, malgré l'interdiction, empruntent la rue Labelle pour aller rejoindre le boulevard des Chutes puis le boulevard Dufferin-Montmorency. Selon lui, il serait avisé de présenter une résolution pour demander à la Ville ce qu'elle fait présentement pour faire respecter la réglementation en place et quelles sont les mesures additionnelles qu'elle envisage s'il n'y en a pas vraiment.
- Mme Émilie Roy confirmera la présentation de la Maison des Jeunes lors du CQ de mars. Mme Valérie Martel rappelle la présentation de l'organisme de Bassins versants Charlevoix-Montmorency, en février.
- En réponse à la question de Mme Émilie Roy, le CQ ne peut pas commanditer l'organisation d'un événement.  
Mme Camille Esther Garon mentionne la possibilité de le faire s'il s'agit d'un projet initié par le CQ; elle nous transfère copie d'un courriel à ce propos.

## 10. Clôture de l'assemblée

Le président nous donne rendez-vous pour le mercredi 14 février à 19h00.

L'assemblée est levée à 20h40 sur proposition de Mme Monique Langevin, secondée par Mme Émilie Roy; et approuvée à l'unanimité.

*Éric Courtemanche-Baril*

Éric Courtemanche-Baril  
Président

*Monique Langevin*

Monique Langevin  
Secrétaire